Consortium du DAEU-SONATE

Comité de pilotage du consortium SONATE
10 mars 2023

Présents en Visio conférence:

Joel OUDINET (USPN), Vincent BEILLEVEIRE (UNIT), Nathalie POLVANI (AMU), Christine MATHIEU (AMU), Carine BAUER (AMU), Solange FARIA PEREIRA (Aunege), Stéphanie GOGO (UHA), Amandine RANNOU (USPN), Nicolas BROSSE (UL), Hubert LASSERRE (UNCA), Jean-Robert DELAHAYE (ULH), Aline DE GRAMONT (Lyon 3), Alexia NAVARRO (UTLV), JACQUES DANG (AUNEGE), Natacha JULIART (ULCO), Laurence GAILLARD DE VILLAINE (UTLV), Julie MARIANI (AMU), Hélène PEYRACHON (UGA)

Excusés :

Cécile AYMAR (TOURS)

Absents :

Audrey NIRLO (UR), Charles BONNEFOND (UR), Karine LEPETIT (Lyon 1),

Compte-rendu du 10 mars 2023

Points à l'ordre du jour

1) Approbation des comptes de la promotion S08
- vote sur les 2 reversements
- point sur le fonds de rénovation pédagogique : versements passés et à venir

2) Entrée de nouveaux membres au consortium et débat autour de la croissance du consortium
a) projets d'évolution autour du DAEU (apprentissage avec les campus connectés, public incarcéré, international en Afrique ...)
b) entrée d'Aunege (vote) et des universités associées (à venir)
c) remplacement de Pierre Duverneix non effectué encore : contrats avec des entreprises pour le système de sauvegarde et le site web
d) point sur l'apport de la fondation UNIT et le partenariat des universités

3) Promotion S09 (octobre 2022) et démarrage de la S10 le 15 mars 2023

4) Réflexion pédagogique autour du Contrôle continu avec l'évolution technologique (plagiat, Compilatio et ChatGPT) et retour du débat engagé auprès des tuteurs de Sonate

5) Points divers

La séance débute à 14h10 en visio-conférence.

Solange Faria Pereira se présente comme nouvelle ingénieure pédagogique aux membres du COPIL ainsi que Natacha Juliart pour l'Université d'ULCO qui est rentrée dans le consortium à compter de la promotion S08.

Rappel: L'université de Tours (excusée), est entrée pour la promotion S09.

1) Approbation des comptes de la promotion S08

- *vote sur les 2 reversements*
Les frais d'abonnements seront pris en compte sur la promotion suivante S09.

Il faut être rapide pour les reversements effectués des universités vers UNIT car les tuteurs ne peuvent être payés par UNIT qu'une fois les reversements des universités effectués. Il est demandé par Jean-Robert DELAHAYE si UNIT peut faire l'avance des frais, par le fonds de rénovation. Unit ne peut pas le faire car les 2 lignes sont séparées. Il faut donc attendre les reversements des universités pour le tutorat. Il est donc demandé d'effectuer au plus vite les bons de commandes et de sensibiliser les services facturiers pour effectuer les virements, afin d'éviter que les tuteurs ne soient payés 6 mois après la fin de la promotion.

Laurence Gaillard de Villaine propose de faire une première facturation à l'inscription afin d'avancer les fonds à UNIT qui auraient ainsi un premier apport et de permettre de payer certains tuteurs.
Un vote est proposé pour proposer une facturation intermédiaire (de l'ordre de 60% d'une estimation de la promotion) afin de permettre à UNIT de faire un versement intermédiaire aux tuteurs d'UNIT. **Cette décision est votée à l'unanimité**.

Les membres du COPIL votent les deux reversements (fonctionnement et tutorat puis fonds de rénovation) pour la promotion S08. **Les comptes sont validés à l'unanimité.**

- *point sur le fonds de rénovation pédagogique : versements passés et à venir*

Joël OUDINET rappelle que le fonds de rénovation est aussi alimenté par les universités associées. Dans leur convention d'association, il y a un coût de participation fixe de 3000€ et un cout variable de 250€ par étudiant inscrit. Le plafond annuel (donc sur 2 promotions) de 8000€ est atteint avec 20 étudiants.
Lyon 1 et Lyon 3 ont déjà dépassé les 20 étudiants sur la promotion précédente et sont donc arrivés au plafond.
ULCO a 17 étudiants et n'aura donc à payer que 750€ sur la prochaine promotion pour atteindre ce plafond annuel. Joël OUDINET rappelle que le statut d'associé est pour deux ans puis les universités font la demande pour devenir partenaire et entrer dans le consortium avec voix etc…

Joël OUDINET présente un point du fonds de rénovation pédagogique non validé par UNIT car Patricia Berche était en congés. Un tableau validé sera envoyé par mail. Un apprenti système pour un montant de 4214.29€ et l'excédent de travail de Pierre DUVERNEIX (pour 7551,62€) sur l'année 2021 avait été pris en charge sur le fonds de rénovation pédagogique. Via ce fonds sont prélevés les forfaits de reversement à UNIT (10€ par étudiant inscrit) pour les coûts administratifs d'UNIT (soit 6150€ pour la S05, 3760€ pour la S06 et 7790€ pour la S07)
Le solde du fonds de rénovation pédagogique s'élève à 33964€ à la fin de la S07 (à confirmer par UNIT)
Un forfait de 600€ devra être payé pour la création de fiches de grammaire en Anglais.

2) Entrée de nouveaux membres au consortium et débat autour de la croissance du consortium
a) projets d'évolution autour du DAEU (apprentissage avec les campus connectés, public incarcéré, international en Afrique ...)

- Partenariat avec les campus Connectés

Joël OUDINET fait le point sur de nouveaux partenariats avec des Campus connectés.
ULCO est déjà partenaire du campus connecté de la région de Saint-Omer et ils commencent à mettre en place des partenariats.
UL a essayé de mettre en place un campus connecté à Bar le Duc qui n'a pas ouvert faute de candidats. Ils sont en pourparlers avec un autre tiers-lieu.
Toulon a 3 campus (Bryniol, La Seyne sur Mer et Draguignan avec une tutrice financée par l'université de Toulon)
ULH a plus de 6 campus connectés dans son secteur mais travaille essentiellement avec celui de Dieppe.
Nice a un campus connecté dans le Var et 3 campus connectés dans la région de Bordeaux.
AMU a trois campus connectés.
USPN a 6 campus connectés en Ile de France.
Il est proposé de faire la liste des campus connectés sur le site.

- DAEU par apprentissage

Le DAEU peut être proposé en apprentissage. USPN a commencé à travailler pour le démarrage d'un DAEU en apprentissage (soit pour septembre 2023 ou 2024) en partenariat avec un tiers-lieu qui proposerait des regroupements et des cours en présentiel aux apprentis. Il y aurait une forme de DAEU hybride avec un petit pourcentage de cours en présentiel.
Le projet d'USPN est de mettre en place un DAEU Santé/Social et Gestion Comptable (Comptabilité/Finance d'Entreprise).
Des fiches métiers sont prévues pour pouvoir valoriser nos options en entreprise.
Hélène PEYRACHON se questionne également sur la possibilité de le mettre en place avec d'autres briques professionnalisantes.

- Public incarcéré

Nous avons déjà l'expérimentation de Grenoble dont les retours sont bons. L'université de Tours a été contacté pour mettre en place une expérimentation en Ile de France dans le même cadre que l'université de Grenoble. Des expérimentations en présentiel existent déjà avec d'autres universités parisiennes mais elles sont limitées aux grandes prisons. Pour les plus petites, l'objectif est d'avoir une box mise à jour des ressources. Il faut chiffrer et facturer ce conventionnement. Joël OUDINET rappelle que d'un point de vue technique, c'était Pierre DUVERNEIX qui s'était occupé de l'installation de la box sans accès internet, dans le cadre du PIA SONATE. Joël. Soit UNIT, contre rémunération, continue de s'en occuper, soit il faut que celui qui doit remplacer le poste de Pierre s'en occupe, s'il en a les compétences. Vincent Beilleveire propose de dimensionner le temps que cela prend.

- Module complémentaire : Mathématiques avancées

ULCO propose la mise en place d'un module de Mathématiques avancé en libre d'accès. Lors de l'installation d'Open Sonate pendant le COVID d'autres modules complémentaires ont été installés. La gestion de ce site est suspendue tant que nous n'avons pas remplacé l'ingénieur technique.
Concernant ce module de Mathématiques avancées, une Visio pourra être organisée avec les auteurs d'ULCO.

- Projet international

Des premiers contacts ont été pris en Afrique mais pour le moment, aucun conventionnement n'a eu lieu. Jacques Dang a signé avec les UNT du Gabon pour les soutenir et mettre à disposition des cours d'économie. Jacques Dang demande des informations complémentaires pour présenter SONATE à nos homologues Gabonais.
SONATE ne peut pas soutenir un projet avec nos propres tuteurs SONATE. Les cours seraient transmis via une formation hybride (contenus SONATE et tuteurs sur place) sous la forme d'une formation délocalisée.

b) entrée d'Aunege (vote) et des universités associées (à venir)

- Projets d'association

La forte croissance des effectifs est soutenue par la croissance des partenaires associés. Quatre nouvelles universités se sont associées au consortium. De plus, Joël OUDINET a eu des contacts avec un conseiller du ministère sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, et Wallis et Futuna. Il y a d'autres possibilités avec Bordeaux et Nîmes. Il rappelle l'intérêt d'avoir des associations avec des universités dans les régions administratives où le consortium est absent.

- Entrée d'Aunège

Suite à la lettre jointe du président d'AUNEGE (UNT Economie-Gestion) de demande d'entrée comme membre du consortium SONATE, Joel Oudinet rappelle que AUNEGE faisait déjà partie du programme PIA SONATE porté par UNIT avec deux autres UNT (UNESS et IUT en ligne).
En outre, AUNEGE a déjà développé le partenariat avec SONATE via notamment le partage du mi-temps de Solange FARIA PEREIRA d'ingénierie pédagogique, qui manquait puisque depuis la fin du PIA, afin de faire face aux nombreuses demandes des tuteurs de révision des contenus SONATE. Aunège pourra également lancer d'autres projets internationaux.

Les membres du comité de pilotage votent à l'unanimité un avis favorable à l'entrée d'AUNEGE comme partenaire au consortium SONATE. Cette entrée sera confirmée par le conseil d'administration, comme le prévoit la convention.

- Universités associées

Lorsque la région est suffisamment vaste, elle peut accueillir d'autres universités suffisamment éloignées sans entrer en concurrence. Ainsi, UGA a plus d'étudiants inscrits depuis l'entrée de Lyon 1 et Lyon 3.
Dans un second temps, l'entrée d'une associée en tant qu'université partenaire doit passer par un vote en conseil d'administration au bout de 2 ans (4 promotions) d'association.
Natacha JULIART demande la différence entre un statut d'associé et celui de partenaire. Les universités partenaires ont le droit de votre dans le COPIL et dans le conseil d'administration ainsi qu'une participation complète dans le bilan financier (elle n'a plus la participation forfaitaire en tant qu'université associée). Le statut de partenaire associé permet d'évaluer au bout de deux années le partenariat. L'université associée peut ainsi sortir au bout des deux ans sans contrainte.

c) remplacement de Pierre Duverneix: contrats avec des entreprises pour le système de sauvegarde et le site web

Le remplacement de Pierre DUVERNEIX n'est pas encore effectué. Si Solange FARIA PEREIRA, ingénieure pédagogique a repris depuis le 15 octobre 2022, une partie du travail pédagogique de Pierre DUVERNEIX, il reste la partie technique.

Pierre DUVERNEIX s'occupait de la partie Administration du Système (mise à jour du serveur) et l'administration du site internet comprenant la gestion du back office (redirection automatique des candidatures aux universités et gestion des candidatures). Depuis janvier 2023, Pierre DUVERNEIX continue d'intervenir très ponctuellement lors des défaillances. Ces heures de travail depuis le 01er janvier 2023, sont comptabilisées et seront rémunérées à UNIT.
Pierre DUVERNEIX nous a indiqué qu'il faudra actualiser le site internet. Depuis cette dernière semaine, le back office subit des défaillances techniques. Pierre DUVERNEIX après l'accord d'UNIT pourra nous faire un cahier des charges de notre site internet.
Si nous ne pouvons pas trouver de remplaçant, Joël OUDINET propose de passer par des entreprises privées. Il demande si des universités partenaires travaillent avec des entreprises privées. Christine MATHIEU indique que sont présents sur le site internet Moodle une liste d'entreprises agréés. Pierre DUVERNEIX nous a indiqué également que compte tenu du nombre d'inscrits (plus 1000 par an), il faudrait changer la plate-forme toutes les deux promotions afin d'éviter l'engorgement des mails … Christine MATHIEU indique qu'il faudrait aussi s'assurer du serveur hébergé car Moodle peut héberger 80 000 étudiants.
Joël OUDINET fait appel aux membres pour l'aider à trouver une solution.

Nicolas Brosse quitte la réunion à 15h30

d) point sur l'apport de la fondation UNIT et le partenariat des universités

Joël OUDINET et Vincent BEILLEVAIRE présentent l'apport de la fondation UNIT.
Vincent BEILLEVAIRE indique que seuls Toulon, Lorraine et USPN sont membres d'UNIT.
Lors du dernier CA d'UNIT, s'est posée la question du maintien d'UNIT dans Sonate s'il n'y a pas plus d'universités de SONATE membres d'UNIT.
Jean-Robert DELAHAYE et Hubert LASSERRE proposent à UNIT d'organiser une visio pour pouvoir porter politiquement la participation des universités au sein d'UNIT, afin de ne pas avoir qu'une approche financière.

Vincent BEILLEVAIRE indique qu'il travaille avec le président et le trésorier d'UNIT pour une proposition de partenariat associé de Sonate, et non des universités individuellement. La forme du statut au sein de la fondation est en discussion.
Vincent BEILLEVAIRE indique que le suivi administratif est garanti cette année 2023 mais pas encore au-delà. Vincent BEILLEVAIRE a besoin du soutien des universités pour garantir la pérennité du consortium Sonate chez UNIT.

3) Promotion S09 (octobre 2022, examen en juin 2023) et démarrage de la S10 le 15 mars 2023

Nous avons actuellement une stagnation des effectifs avec 780 inscrits pour la promotion S09. Il y deux raisons : l'inflation et d'une manière plus générale l'amélioration de l'emploi qui permet aux personnes moins qualifiées d'avoir un emploi plus rapidement sans s'inscrire en DAEU.

Une apprentie en communication prise en charge par USPN effectue toute la communication du DAEU SONATE, ce qui permet de stabiliser les effectifs.

Les étudiants de la promotion S10 auront accès à la plate-forme et aux cours de méthodologie le 15 mars 2023 et accès aux cours le 02 avril 2023.

4) Réflexion pédagogique autour du Contrôle continu avec l'évolution technologique (plagiat, Compilatio et ChatGPT) et retour du débat engagé auprès des tuteurs de Sonate

Le contrôle continu mis en place progressivement au sein du DAEU à distance a été positif pour beaucoup d'étudiants (amélioration de l'incitation à rendre des devoirs, meilleure préparation, moins de décrochage et meilleurs résultats).. Depuis deux ans, sur la plateforme SONATE, les tuteurs ont les devoirs systématiquement passés par un logiciel anti-plagiat Compilatio. Sonate a bénéficié de l'abonnement pris par l'Université Sorbonne Paris Nord. Si cela a réduit la plagiat les deux premières années, depuis l'arrivée de l'IA (ChatGPT) de nouveaux problèmes arrivent pour les évaluations à distance.
Le rapport de compilatio ne détecte pas les dossiers rédigés par Chat GPT. Les tuteurs ont signalé le problème notamment en ce qui concerne la reformulation. Ils ne peuvent plus donner des 00/20, sans preuve de Compilatio. Les étudiants contestent de plus en plus leur note (lettre au président, demande du médiateur des universités…). Après consultation au sein du forum des tuteurs, Joel Oudinet indique que les tuteurs de SONATE ne proposent pas de supprimer complètement le contrôle continu mais de réduire le pourcentage de Contrôle Continu (actuellement à 50%)

Christine MATHIEU, Vincent BEILLEVAIRE et Hélène PEYRACHON quittent la réunion à 16h00

Jean-Robert DELAHAYE indique que cette année au Havre, les notes d'examen terminal sont concordantes avec le CC, donc le problème n'est pas général. Les universités ne sont pas favorables à une suppression mais à un abaissement et à une harmonisation.
Il est proposé d'harmoniser le pourcentage du CC en l'abaissant entre 20% et 30%.
Un pourcentage commun de modalités de contrôle continu à 25% à compter de la promotion S11 (novembre 2023) est mis au vote du COPIL **Cette décision est votée à l'unanimité.**
Les universités doivent ainsi faire passer ces modifications au sein de leurs CFVU. En général, les modifications du règlement de connaissances doivent être voté au plus tard un mois après le début de la formation, soit avant le 30 novembre 2023.

5) Points divers

Hubert LASSERRE indique certains points (durée des épreuves, concordances des cours avec les devoirs…) qui devront être discutés au prochain COPIL

La réunion se termine à 16h30